

LE PROCES DE DEMERS

Le Dr Wood termine son témoignage

Ce qu'il dit au sujet de la rigidité cadavérique

Le Dr Fafard interrogé

À la séance d'hier après-midi le docteur Wood a continué son témoignage. Il est d'avis que si la défunte n'eût pas été sans connaissance au moment du meurtre, elle aurait certainement essayé de se débattre et alors le sang aurait jailli sur les meubles environnants et sur ses habits. Il dit aussi que la température et l'humidité de l'air peuvent influer beaucoup sur le cadavre quant à la rigidité cadavérique.

Le témoin est alors soumis à un examen très sérieux de la part de M. Davidson. Vous êtes d'avis, docteur, que la victime n'était pas vivante dix heures avant la découverte du cadavre ? C'est là mon opinion.

En ce cas si le cadavre a été découvert à deux heures et demie de l'après-midi, la mort du défunt a eu lieu quatre heures et demie du matin ? Oui, à peu près vers cette heure.

Et vous ne croyez pas que la mort ait pu arriver plus tard ? Il se peut que la défunte ne soit morte que deux ou trois heures après ce temps-là.

Le fait seul de toucher à un cadavre qui est froid peut donner une certaine question à un médecin ou à toute autre personne ? Non, monsieur. Le fait seul de toucher à un cadavre ne peut amener une certitude quant à la rigidité de ce cadavre et peut donner naissance à bien des erreurs.

Ces erreurs sont plus fréquentes, je suppose, si les observations sont faites par des personnes appartenant à différentes classes de la société ? Sans doute, tout homme peut se tromper ; mais si vous avez un certain nombre de personnes qui disent la même chose, qui sont sous la même impression, vous êtes porté à croire immédiatement qu'ils ont raison, et vous pouvez alors baser une opinion sur leurs témoignages.

Le docteur N. Fafard, professeur de chimie à l'Université Laval a été le témoin suivant. En réponse à M. Quinn qui lui pose la même question qu'au docteur Draper, le témoin répond que pendant une de toutes les circonstances, la mort de Mme Demers doit remonter à six heures avant la découverte du cadavre. Il croit qu'il est matériellement impossible que la défunte ait été vivante encore à midi, le treize juin dernier.

Avant l'ajournement de la cour, le chef Massy a été assésé, mais son témoignage ne sera entendu qu'à la séance de ce matin.

Le docteur N. Fafard, professeur de chimie à l'Université Laval a été le témoin suivant. En réponse à M. Quinn qui lui pose la même question qu'au docteur Draper, le témoin répond que pendant une de toutes les circonstances, la mort de Mme Demers doit remonter à six heures avant la découverte du cadavre. Il croit qu'il est matériellement impossible que la défunte ait été vivante encore à midi, le treize juin dernier.

L'ASSEMBLEE DU CLUB CARTIER

Deux membres seulement qualifiés à voter

On se sépare sans avoir rien fait

Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

On se sépare sans avoir rien fait. Le club Cartier était convoqué hier soir au Monument National pour faire l'élection annuelle de ses officiers. Peu s'en fallut que personne ne réponde à l'appel public, depuis quelques semaines. Les membres du club se réunissent à l'ordinaire, mais on ne peut compter sur plus de deux ou trois membres à l'assemblée.

LAURIER A STE-ANNE

Grande assemblée publique

2,000 personnes présentes

L'Association de Réforme du comté de Champlain avait convoqué pour hier, jeudi, une assemblée des électeurs de cette division. Comme on le sait, le comté de Champlain était jusqu'à une fortiori conservatrice. Aujourd'hui, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que la majorité du sentiment public est favorable à l'Union Libérale et à la politique de l'opposition.

Environ 2,500 personnes s'étaient rendues à Ste-Anne de la Pêraie. Il y avait dans l'assemblée un grand nombre de dames et près d'un tiers des citoyens qui composaient étaient des conservateurs, les chefs de différents partis. Nous les félicitons du bon esprit qu'ils ont montré en venant entendre la parole de M. Laurier.

L'assemblée s'est ouverte un peu avant deux heures, sous la présidence de M. J. A. Rousseau, maire de Ste-Anne de la Pêraie.

Le premier orateur fut M. Le Trudon, député du comté à la législature. Il expliqua en peu de mots les raisons pour lesquelles il s'était séparé du parti conservateur et soutient les principes de la bienvenue à M. Laurier.

M. Le Trudon, député de Maskinonge, lui succéda. Il s'appliqua surtout à démontrer les gaspillages qui résultent du système des pensions que le gouvernement persiste à maintenir intact, malgré l'énorme dépense qui s'en suit.

M. Rousseau présenta alors à M. Laurier une adresse au nom des citoyens du comté.

Le chef de l'opposition prit alors la parole. Il traita de la question économique et financière du pays. Il fit des comparaisons très frappantes entre le Canada et la situation actuelle. Il parla au long de l'affaire des écoles du Manitoba. Il rappela que depuis longtemps déjà il a formulé sa politique. Ses suggestions n'ont pas été d'actualité et le gouvernement est allé de tergiversations en tergiversations, de dupes en dupes. Le gouvernement avait le droit d'intervenir, cela ne fait pas de doute. D'après lui, il n'y avait qu'une seule solution satisfaisante. Chaque heure de retard aggrave la situation. M. Laurier dit qu'il est prêt à donner son vote à M. Laurier.

M. Laurier dit qu'il est prêt à donner son vote à M. Laurier. Il déclara qu'il n'y avait rien de plus à dire. Il déclara qu'il n'y avait rien de plus à dire. Il déclara qu'il n'y avait rien de plus à dire.

M. Laurier dit qu'il est prêt à donner son vote à M. Laurier. Il déclara qu'il n'y avait rien de plus à dire. Il déclara qu'il n'y avait rien de plus à dire. Il déclara qu'il n'y avait rien de plus à dire.

TOUJOURS EN CATALEPSIE

Un cas bien extraordinaire à Lowell

La jeune fille Desmarais reprend connaissance de temps à autre

Lowell, Mass., 20.—La nouvelle que la jeune fille, Marie Desmarais, qui demeure chez ses parents, 96 rue Davidson, était sans connaissance depuis lundi, a causé tout un émoi parmi les habitants de Lowell.

Hier après-midi, Marie a repris quelque peu connaissance, mais après s'être reposée un moment, elle est retombée dans le coma. Elle est toujours dans le coma.

Le conseil de ville de Toronto offre \$500 pour l'arrestation des incendiaires.

Le même ville offre \$15,000 à un ingénieur anglais pour qu'il fasse un rapport sur le service de l'aqueduc proposé pour la ville.

L'explorateur Stanley a passé une journée à Winnipeg en route pour la côte du Pacifique.

La princesse douairière Julie de Battenberg est morte d'une attaque d'apoplexie le soir.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

ECHOS ET NOUVELLES

Le chancelier Hohenlohe restera à son poste

Le choléra en Russie

Une épidémie de diphtérie règne à Milburn, près de Freeport, dans le Long Island. Un signalé dix nouveaux cas et cinq décès pendant les dernières vingt-quatre heures écoulées.

Le conseil de ville de Toronto offre \$500 pour l'arrestation des incendiaires. Le même ville offre \$15,000 à un ingénieur anglais pour qu'il fasse un rapport sur le service de l'aqueduc proposé pour la ville.

L'explorateur Stanley a passé une journée à Winnipeg en route pour la côte du Pacifique. La princesse douairière Julie de Battenberg est morte d'une attaque d'apoplexie le soir.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

LE TATOUAGE EN ANGLETERRE

Il est à la mode chez la noblesse

Lady Churchill a un dessin

Paris, 20.—Le "Gaulois" rapporte qu'à propos du tatouage qui est à la grande mode en ce moment en Angleterre, on a raconté un peu partout que le prince de Galles, que le duc d'Edimbourg et d'autres grands seigneurs anglais s'étaient fait tatouer ; mais, poursuit-il, ce que l'on n'a pas dit, c'est qu'il y a aussi une grande dame de la cour d'Angleterre, une princesse, qui porte un dessin gravé dans la peau.

Cette princesse tatouée est lady Randolph Churchill, le mari, lord Randolph Churchill, est mort récemment. L'opération du tatouage a été faite pendant qu'elle voyageait dans l'Inde, et l'idée lui en était venue en voyant dans le cou d'Angleterre, une jeune fille qui se faisait tatouer.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, le cardinal Lecoat, archevêque de Bordeaux ; Mgr Latty, évêque de Châlons ; Mgr Prérot, évêque d'Evreux ; Mgr Isoard, évêque d'Angoulême ; Mgr Servonnat, évêque de Bayonne, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères.

Trois Raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood

La Hood

La Hood

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

HOOD'S SARSAPARILLA. Trois raisons Pourquoi Vous devriez avoir La Hood. 1. Parce que c'est un médicament moderne préparé d'abord par des pharmaciens expérimentés du jour, sous la surveillance et le contrôle de la loi. 2. Parce que c'est un médicament qui agit sur le sang et qui agit sur le système circulatoire. 3. Parce que c'est un médicament qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système musculaire.

Coudes

Tuyaux de Poêles

BREVETS

Patent Elbow Co., Limited. 164 rue St-Jacques, Montréal. Coudes, Tuyaux de Poêles, BREVETS. Vous conservez vos coudes et tuyaux de poêles en bon état. Vous évitez ainsi les réparations coûteuses et les interruptions de service.

Attention \$100 de Récompense. T. & B. Myrtle Navy. Notre Nouvelle Palette. T. & B. Combination 14s. Les accessoires de la, 10c. et 20c. chaque.

The Geo. E. Tuckett & Son Co., Ltd. HAMILTON, CAN. CHOCOLAT MENTHE et maintient EN VENTE partout aux Etats-Unis et au Canada.

Thé, Café ou Cacao, et devenu presque universel. Nourrit et Renforce. Served à la Glace, durant le Chaud Saison, il est des plus Délicieux et Stimulant.

WALTER BAKER & Co. (LIMITED). Plus grande manufacture de CHOCOLATS et DE CHOCOLATS. PARS, de Haute Merquise, en Grande-Bretagne, qui ont obtenu plus de 100 médailles d'or et d'argent aux Expositions Internationales et Nationales.

Quand le Baron Liebig. Extrait de Boule de la COMPAGNIE Liebig. Le grand chimiste, découvrit et fabriqua l'Extrait de Boule, le meilleur d'une seule source, et le plus pur et le plus riche en principes nutritifs.

PILULES DE JOB MOSES. Les pilules de Job Moses sont un remède efficace pour les maladies du sang et du système circulatoire. Elles agissent sur le sang et sur le système circulatoire, et elles agissent sur le système nerveux et sur le système musculaire.

PILULES DE JOB MOSES. Les pilules de Job Moses sont un remède efficace pour les maladies du sang et du système circulatoire. Elles agissent sur le sang et sur le système circulatoire, et elles agissent sur le système nerveux et sur le système musculaire.

NOTES OUVRIERES

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

M. H. Polley, manufacturier de chaussures à Québec, demande au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, de lui faire une enquête sur la situation des travailleurs de la chaussure à Québec.

LE PONT DE LONGUEUIL

M. Armstrong dit qu'un ingénieur anglais vient faire un rapport

M. C. N. Armstrong, qui était allé en Europe pour affaires concernant le chemin de fer Atlantic et Lake Superior, est revenu hier à Montréal. Il dit que le chemin sera bientôt construit.

M. C. N. Armstrong, qui était allé en Europe pour affaires concernant le chemin de fer Atlantic et Lake Superior, est revenu hier à Montréal. Il dit que le chemin sera bientôt construit.

M. C. N. Armstrong, qui était allé en Europe pour affaires concernant le chemin de fer Atlantic et Lake Superior, est revenu hier à Montréal. Il dit que le chemin sera bientôt construit.

M. C. N. Armstrong, qui était allé en Europe pour affaires concernant le chemin de fer Atlantic et Lake Superior, est revenu hier à Montréal. Il dit que le chemin sera bientôt construit.

M. C. N. Armstrong, qui était allé en Europe pour affaires concernant le chemin de fer Atlantic et Lake Superior, est revenu hier à Montréal. Il dit que le chemin sera bientôt construit.

M. C. N. Armstrong, qui était allé en Europe pour affaires concernant le chemin de fer Atlantic et Lake Superior, est revenu hier à Montréal. Il dit que le chemin sera bientôt construit.

PAR TELEPHONE

Un journal unique au monde

Un journal unique au monde, c'est le "Téléphone Hiramond" de Budapest. Ce journal est unique en ce qu'il est transmis télégraphiquement à ses abonnés les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et artistiques.

Un journal unique au monde, c'est le "Téléphone Hiramond" de Budapest. Ce journal est unique en ce qu'il est transmis télégraphiquement à ses abonnés les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et artistiques.

Un journal unique au monde, c'est le "Téléphone Hiramond" de Budapest. Ce journal est unique en ce qu'il est transmis télégraphiquement à ses abonnés les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et artistiques.

Un journal unique au monde, c'est le "Téléphone Hiramond" de Budapest. Ce journal est unique en ce qu'il est transmis télégraphiquement à ses abonnés les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et artistiques.

Un journal unique au monde, c'est le "Téléphone Hiramond" de Budapest. Ce journal est unique en ce qu'il est transmis télégraphiquement à ses abonnés les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et artistiques.

Un journal unique au monde, c'est le "Téléphone Hiramond" de Budapest. Ce journal est unique en ce qu'il est transmis télégraphiquement à ses abonnés les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et artistiques.

UNE MORT SUBITE

Le défunt avait travaillé toute la journée

Ottawa, 20.—Jacques Robitaille, âgé de trente-deux ans, employé depuis trois ans chez M. Joseph Digne, moulin à planer, rue York, est mort subitement à son domicile, rue St-Patrick, hier, à huit heures, après avoir travaillé toute la journée et être parti à six heures de chez M. Digne, paraissant en parfaite santé.

Ottawa, 20.—Jacques Robitaille, âgé de trente-deux ans, employé depuis trois ans chez M. Joseph Digne, moulin à planer, rue York, est mort subitement à son domicile, rue St-Patrick, hier, à huit heures, après avoir travaillé toute la journée et être parti à six heures de chez M. Digne, paraissant en parfaite santé.

Ottawa, 20.—Jacques Robitaille, âgé de trente-deux ans, employé depuis trois ans chez M. Joseph Digne, moulin à planer, rue York, est mort subitement à son domicile, rue St-Patrick, hier, à huit heures, après avoir travaillé toute la journée et être parti à six heures de chez M. Digne, paraissant en parfaite santé.

Ottawa, 20.—Jacques Robitaille, âgé de trente-deux ans, employé depuis trois ans chez M. Joseph Digne, moulin à planer, rue York, est mort subitement à son domicile, rue St-Patrick, hier, à huit heures, après avoir travaillé toute la journée et être parti à six heures de chez M. Digne, paraissant en parfaite santé.

Ottawa, 20.—Jacques Robitaille, âgé de trente-deux ans, employé depuis trois ans chez M. Joseph Digne, moulin à planer, rue York, est mort subitement à son domicile, rue St-Patrick, hier, à huit heures, après avoir travaillé toute la journée et être parti à six heures de chez M. Digne, paraissant en parfaite santé.

Ottawa, 20.—Jacques Robitaille, âgé de trente-deux ans, employé depuis trois ans chez M. Joseph Digne, moulin à planer, rue York, est mort subitement à son domicile, rue St-Patrick, hier, à huit heures, après avoir travaillé toute la journée et être parti à six heures de chez M. Digne, paraissant en parfaite santé.

LES EVEQUES DE FRANCE

Et la fameuse loi des fabricques

Paris, 20.—Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un seul évêque qui ait envoyé à son clergé, non pas des instructions pour les encourager à résister à la loi des fabricques, mais un communiqué d'où l'on peut inférer qu'il voit sans déplaisir cette résistance.

Paris, 20.—Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un seul évêque qui ait envoyé à son clergé, non pas des instructions pour les encourager à résister à la loi des fabricques, mais un communiqué d'où l'on peut inférer qu'il voit sans déplaisir cette résistance.

Paris, 20.—Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un seul évêque qui ait envoyé à son clergé, non pas des instructions pour les encourager à résister à la loi des fabricques, mais un communiqué d'où l'on peut inférer qu'il voit sans déplaisir cette résistance.

Paris, 20.—Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un seul évêque qui ait envoyé à son clergé, non pas des instructions pour les encourager à résister à la loi des fabricques, mais un communiqué d'où l'on peut inférer qu'il voit sans déplaisir cette résistance.

Paris, 20.—Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un seul évêque qui ait envoyé à son clergé, non pas des instructions pour les encourager à résister à la loi des fabricques, mais un communiqué d'où l'on peut inférer qu'il voit sans déplaisir cette résistance.

Paris, 20.—Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un seul évêque qui ait envoyé à son clergé, non pas des instructions pour les encourager à résister à la loi des fabricques, mais un communiqué d'où l'on peut inférer qu'il voit sans déplaisir cette résistance.

LES FRERES HYAMS

Compagnie d'Assurance

Compagnie d'Assurance "THE MANUFACTURERS". Capital Autorisé, \$2,000,000. Leur police sont non contestables, et assurent toutes les branches d'assurance.

Compagnie d'Assurance "THE MANUFACTURERS". Capital Autorisé, \$2,000,000. Leur police sont non contestables, et assurent toutes les branches d'assurance.

Compagnie d'Assurance "THE MANUFACTURERS

LE MONDE
Imprimé et publié par la "Compagnie de Journal Le Monde"
BUREAU: 1050, RUE NOTRE-DAME
ABONNEMENT "AU MONDE"
EDITION QUOTIDIENNE

AVIS
Nos agents et nos abonnés des Etats-Unis sont priés d'adresser leurs correspondances concernant les abonnements à notre agent général
M. J. T. MORIN,
Boite 205,
MARBORO,
Mass.

PROVOCATION ITALIENNE

Les Italiens, du moins le gros de la nation italienne qui refuse depuis 1870, toute allégeance politique à la papauté, célèbrent aujourd'hui, le vingt-cinquième anniversaire de cet événement historique. Cette fête que se donnent les sujets du roi Humbert, tire son importance non pas de ce que les tropes phéniciennes, ont à la triste époque de 1870, accompli un fait d'armes, qui les illustre, mais de ce que l'une des plus vieilles monarchies, la plus noble, la monarchie papale, perdit ses Etats, dans un bouleversement de la carte d'Europe, et comme par une fatalité qui affligé tout le monde catholique.

L'ARRETE DU 27 JUILLET

Nous lisons dans la "Vérité" de Québec.
"La "Minerve", organe de sir A. F. Caron, défend naturellement l'acte ministériel. Dans son numéro de samedi elle consacre à ce sujet un article assez long qu'embarrasse. Nous en extrayons les passages suivants:
"La "Minerve", qui s'était jadis prononcée contre tout compromis, au point de mériter une lettre de félicitation de Mgr Langevin, se prononce maintenant en faveur d'un compromis, c'est-à-dire en faveur du sacrifice d'une partie des droits constitutionnels de la minorité manitoibaine. Et elle a l'audace de s'appuyer sur certaines paroles de Mgr Langevin, le saint-fidélité qui n'était prêt à sacrifier jamais dit-il, le droit des catholiques. "La "Minerve" sort le vieux cliché libéral: "Ne soyons pas plus catholiques que le Pape." A cela on peut répondre: Soyons aussi catholiques que nos évêques qui, eux, n'ont jamais parlé de compromis, mais ont toujours revendiqué le droit intégral. Ne soyons pas plus royalistes que la Reine, mais insistons pour que les notes obtenues obtiennent toute la justice qui leur est due en vertu d'une ordonnance royale. Le jugement du Conseil Privé déclare que la minorité manitoibaine a droit à des voix véritablement séparées. Pourquoi ne pas s'en tenir, simplement et à cette parole royale.
"Ce ne s'agit pas d'être plus royaliste que la Reine, mais il s'agit d'être aussi favorable, aussi juste envers la minorité manitoibaine que l'est notre Souverain. Pourquoi des ministres et des journalistes catholiques et canadiens-français ont-ils tant de difficulté à demander pour les notes la justice que la Reine prestataire veut leur accorder? Pourquoi, lorsque la Reine proclame le droit intégral des catholiques de la "Manitoba", le néfaste organe de la "Minerve" parle-t-elle de compromis?
"Pourquoi, aussi, modifier les termes du "remédial order"? La "Minerve" a l'air de trouver, avec la "Gazette", M. Laurier et les libéraux, que ce document va trop loin. Nous ne sommes pas en cet avis. Le remédial order était exactement ce qu'il devait être. Il disait assez, mais rien de trop. Pourquoi abandonner ce terrain solide? Et si le "remédial order" n'était pas ce qu'il devait

que Garibaldi et ses compagnons d'armes organisaient une expédition contre les Etats du saint-siège. En vain le gouvernement italien fut-il mis en demeure par la diplomatie française de prendre contre Garibaldi des mesures de précaution et de garantie; il se déroba. Sur quoi, les troupes françaises furent réintégréées à Rome, par suite de la violation de la convention du 15 septembre.
Elles y étaient encore au moment où éclata la guerre de 1870. Les effectifs français n'étant déjà que trop inférieurs à ceux des Allemands, la brigade entrevenue à Rome fut rattachée en France, mais Napoléon III écrivit à Victor Emmanuel une lettre dans laquelle il déclarait toujours s'en tenir à la convention du 15 septembre. Victor Emmanuel répondit, de son côté, que l'Italie continuerait à observer ses propres engagements, ou, en d'autres termes, à ne pas attaquer le territoire pontifical. Puis, survinrent les grandes batailles du mois d'août, et, après elles, la révolution du 4 septembre.
M. Jules Favre était à peine installé au ministère des affaires étrangères que le comte Nigra se présenta pour l'informer des graves résolutions qui se préparaient à Florence. La situation, à l'en croire, était devenue intolérable dans la capitale du Saint-siège, et le gouvernement italien, toujours installé hors de son centre d'action naturel, avait décidé d'y porter remède. Le comte Pozza di San Martino venait d'être envoyé en mission auprès du Saint-siège afin de lui proposer une transaction, ressemblant à s'en dire près de ce qui existe aujourd'hui sous le nom de Loi des garanties; en résumé, l'Eglise libre dans Rome italienne, avec le roi au Quirinal et le pape au Vatican.
Le gouvernement improvisé à Paris était composé d'hommes politiques qui avaient passé leur vie à déclamer contre la souveraineté temporelle des papes; ils étaient donc assez embarrassés pour désapprouver les desseins déjà si manifestes de l'Italie. Cependant, si cette dernière y donnait suite, il ne pouvait échapper à personne qu'elle violait sa signature, après l'avoir renouvelée encore solennellement en juillet, et qu'elle prouvait de l'effondrement de la France pour satisfaire, avec la certitude de l'impunité, des ambitions très discutables. M. Jules Favre eut conscience du sacrifice qu'on lui demandait, et il répondit, non sans quelque noblesse, au représentant du roi Victor-Emmanuel: "La convention du 15 septembre est bien morte. Mais je ne la dénoncerai pas. Si la France était victorieuse, je célébrerais la France victorieuse, je célébrerais, et je ne veux pas affliger un vénérable vieillard déjà si douloureusement éprouvé; je ne veux pas contraindre ceux de mes compatriotes que les malheurs de la papauté désespèrent." Puis, vaincu bientôt par l'obsession melleuse du comte Nigra, M. Jules Favre finit par lui dire: "Le gouvernement français vous laissera faire." On prit acte à Florence, avec empressement, de cette faiblesse, et le pape Pie IX ayant décliné la transaction qui lui était proposée, le général Cadorna entra dans Rome après un court bombardement, le 20 septembre; le Saint-siège répugnait à une effusion de sang.
Les Italiens vont donc célébrer le vingt-cinquième anniversaire de leur victoire de parole. Leur jubilé ne sera vain, pour la vaine satisfaction d'une vanité superficielle, qu'à exciter davantage les esprits; il remettra en question des choses brillantes, rouvrira les débats et continuera des chapitres dont la fin, dans l'espérance et la foi des catholiques sera le rétablissement du pouvoir temporel des papes.

être, que faut-il penser de ministres qui lancent un pareil document sans l'avoir suffisamment mûri.
Le "Minerve", après avoir donné à l'acte ministériel un caractère officiel, le 27 juillet est destiné à donner le "remédial order" afin de faire disparaître l'objection d'une fraction importante de l'élément protestant, déclare ensuite que la nouvelle pièce ne change pas d'un iota la position: "Tel n'est pas l'avis du "Courrier du Canada" qui déclare que l'arrêté ministériel du 27 juillet s'écarte du terrain solide, du "remédial order". Nous avons établi, dans notre dernier numéro, qu'il s'agit d'un tellement qu'il en est virtuellement la révoquant.
Nous mettons la "Minerve" au défi de citer nos commentaires de la semaine dernière et de les réfuter.
Le commerce extérieur du Canada est, cette année, de \$14,000,000 moins de \$1,000,000 qu'en 1894. Et cependant il y a des gens qui prétendent que nous vivons dans le meilleur des mondes possibles.
Depuis hier, la colonie juive célèbre le premier jour de l'année 5655. D'après le calendrier juif l'année a commencé hier.
Samedi, le 21 courant, sera le jour de réjouissances par excellence, le plus important de la religion juive.
L'"Orange Sentinel", le "Mail and Empire", le "Citizen" d'Ottawa et le "Prophet" de Montréal ont remercié le ciel de ce que le parti libéral ne compte pas un seul oragiste dans ses rangs. Evidemment cette parole sera exploitée auprès de la secte. On devait s'y attendre.
Aujourd'hui, le général Nelson A. Miles assume les fonctions de major général commandant l'armée des Etats-Unis. Il succède au général John M. Schofield, qui prend sa retraite. Lors de la déclaration de la guerre civile, le général Miles était commis de magasin à Boston.
Le développement des chemins de fer électriques a pris des proportions énormes sur ce continent. Depuis 1888 près de \$130,000,000 ont été dépensés pour la transformation des tramways. L'étendue du parcours est aujourd'hui de plus de 11,000 milles et les fonds engagés dans cette exploitation s'élèvent à \$84,485,000.
Le comte de Castellane a déjà dépensé un million de dollars venant de la fortune de Jay Gould.
Il va bien, maintenant le comte.
Mais, combien de temps l'argent de sa femme durera-t-il?
Voilà un terrible point d'interrogation qui se dresse devant Mme de Castellane, née Anna Govind.
Le "Sun", de New-York, croit que les Etats-Unis devraient être les premiers à reconnaître l'indépendance de Cuba. "Les cubains combattent pour leur liberté comme nos ancêtres l'ont fait eux-mêmes. Ce serait une honte éternelle pour nous que de rester en arrière du Pérou, du Mexique, du Venezuela, du Brésil, dans l'accomplissement de cet acte de justice."
Sous le titre: "Une bonne nomination", le "Leader", de Regina, publie les commentaires les plus flatteurs à l'adresse de M. A. E. Forget, qui vient d'être nommé commissaire des sauvages, au lieu de M. Reed, qui était à la fois assistant-surintendant et commissaire.
Le "Leader" ajoute que M. Forget est une autorité en droit constitutionnel et en politique.
M. Jones se plaint dans l'"Evening" que les Canadiens-français n'ont pas reçu dans le passé la part de patronage fédéral à laquelle leur donne droit leur nombre.
Rien de surprenant. La servilité de certains ministres et de certains journaux que M. Jones connaît bien, n'est-elle de nature à donner du poids à nos légitimes revendications. M.M. Bowell et Cie nous mesurent à l'aune de nos représentants.
Sous le titre "Rectifiez", le "Canada" écrit:
Le "Monde" fait dire à M. Em. Tassé, dans son article intitulé: "Nous protestons contre les souffrances" et les vexations auxquelles notre Mère est en butte.
"Le "Monde" lui fait dire: "Nous protestons contre les influences" etc., ce qui n'est pas du tout la même chose.
Certes, rien de plus juste que de corriger cette erreur de notre ami, mais intentionnelle de notre part. Nous n'aurions pas cru cependant que l'incident paraîtrait aussi important à notre confrère d'Ottawa pour le signaler dans ses colonnes éditoriales et surtout avec une mise en demeure aussi catégorique.
Il est probable que désormais, dans l'Etat de New-York, on s'attendra à ce que le mariage clandestin de jeunes filles âgées de moins de 18 ans. Il existe en effet une loi, votée le 27 avril dernier et devenue exécutoire, qui rend obligatoire le consentement des parents au mariage d'une fille âgée de moins de 18 ans. Tout individu qui aura cherché à épouser une jeune fille n'ayant pas 18 ans sans avoir le consentement des parents de celle-ci, se rendra coupable d'enlèvement (abduction) et sera passible d'une amende et de l'emprisonnement. Tout ministre du culte qui célébrera le mariage d'une fille n'ayant pas 18 ans sans s'être assuré que les parents ont donné leur consentement à ce mariage, pourra être déclaré complice du crime d'enlèvement. Aux termes de la nouvelle loi, il est possible également de faire prononcer la nullité d'un mariage contracté dans ces conditions-là.

CHRONIQUE DU JOUR
A propos d'Opéra
Les directeurs de l'Opéra français avaient convié, hier soir, quelques personnes, pour jour de la vue de la nouvelle salle brillamment illuminée. Elle est tout simplement surannée, cette salle tout or et tout blanc. Beau coup plus confortable qu'autrefois, beaucoup plus jolie, beaucoup plus "salon", il est évident qu'elle exercera une certaine part d'attraction sur le public. Je parlerai un autre jour des travaux qui ont été exécutés et de leur importance au point de vue des aises du spectateur et de l'acoustique; aujourd'hui, je veux me borner à parler des débus de la troupe.
L'arrivée de cette troupe n'est plus indifférente qu'une question d'ordre. Contrairement à ce qui a été fait les années précédentes, la direction a résolu, après délibération, de ne pas aller au-devant du steamer avec musique, trompettes, tra-la-la, etc. La décision est sage et aura pour premier résultat de ne pas entamer le prestige si accessoirement des artistes avant les débuts. En se dispensant de mettre quelques centaines de personnes en contact avec les arrivants, on empêche la diffusion des rumeurs et on évite, en outre, les agréments de la découverte et on protège ainsi les intérêts bien compris de l'entreprise.
Donc, c'est entendu, pas de délire anticipé, pas d'airs de triomphe à décrier plus tard par des impressions fausses dans un sens ou dans l'autre, pas de papotages, de cancanes, d'appréhensions exagérées, fantaisistes ou méchantes. C'est bien et c'est mieux. Je ne sais plus qu'un profond observateur plus tard, par ses paroles, homme pour son valet de chambre; mais quelque soit l'auteur de cette découverte, on peut appliquer sa découverte aux artistes dramatiques et lyriques: Pas un ne peut résister à un examen attentif, surtout au moment où, tout déshabillé par le voyage, il se produit les yeux batus, la voix rauque, affaibli, étonné, impatient, désireux d'être aimable malgré tout de la part de ses sympathiques de hasard. Le résultat est toujours de cette première impression, toujours fautive, peut dépendre l'insuccès de la saison.
Si l'on en croit les références venues des quatre points cardinaux, les artistes qui composent la troupe appartiennent à l'école des artistes sérieux et sont de beaucoup supérieurs, dit-on, à ceux qui sont déjà venus ici. L'humanité de cette affirmation nous permet d'espérer une saison brillante, attendue du reste avec impatience.
La première représentation aura lieu le jeudi 3 octobre, et il est fort douteux que les personnes qui n'ont pas maintenant retenu leur place puissent s'en procurer une autre à jour-là. La pièce d'ouverture sera, à moins d'un changement peu probable, le "Songe d'une nuit d'été" opéra comique d'Ambroise Thomas, sur un livret de M.M. Rogier et Leuven.
Sous ce titre, Shakespeare a écrit une comédie fantastique des plus poétiques et des plus gracieuses dont l'action se déroule dans l'antiquité fabuleuse. C'est même plutôt une féerie qu'une comédie. Pourquoi les amateurs de la pièce ne se contentent-ils pas d'applaudir à la représentation par Ambroise Thomas mais en même temps les ravissantes inventions de Shakespeare, matérialisées les personnages, placés l'action dans un milieu tout soigneusement dépeint? Je serais très curieux de connaître le directeur de la troupe, dans les œuvres de cette nature, la partition accapare tout l'intérêt. Les paroles ne sont qu'un prétexte, et il n'y a que des esprits superficiels ou rétrogrades qui s'attachent à critiquer et à attaquer l'impression.
A ce sujet, il n'est pas inutile de dire un mot dont pourront profiter les personnes inaccoutumées aux spectacles que l'on nous promet. Le genre d'opéra n'est pas accessible à tous et surtout du premier coup. C'est dans ce genre qu'il faut éviter le déclatant habituellement professé par le grand nombre. "Faust", dit-on, je l'ai déjà entendu il y a cinq ans; donc, j'attendrai la représentation d'une nouveauté.
Ce raisonnement prive ceux qui le tiennent des pures jouissances que font éprouver les chefs-d'œuvre bien interprétés. Il est impossible, même un instant, d'exercer d'apprécier les beautés d'un opéra à la première audition. C'est en l'entendant plusieurs fois que se font les découvertes délicieuses qui impressionnent si vivement et si agréablement le spectateur. Il faut un certain entraînement, entraîné par le son, le son, le son, pour se familiariser avec ce genre relevé. Mais une fois que l'on s'est habitué à entendre, l'oreille perçoit nettement tous les accords, et l'on peut bientôt découvrir les beautés de l'harmonie sans avoir besoin d'être harmoniste soi-même.
Ceux qui tiennent à éprouver ce plaisir si pur reposent le système de l'audition multiple, et ils seront surpris de trouver sans anomalies que nous ne nous corrigeons.
"Nous protestons contre les souffrances" et les vexations auxquelles notre Mère est en butte.
"Le "Monde" lui fait dire: "Nous protestons contre les influences" etc., ce qui n'est pas du tout la même chose.
Certes, rien de plus juste que de corriger cette erreur de notre ami, mais intentionnelle de notre part. Nous n'aurions pas cru cependant que l'incident paraîtrait aussi important à notre confrère d'Ottawa pour le signaler dans ses colonnes éditoriales et surtout avec une mise en demeure aussi catégorique.
Il est probable que désormais, dans l'Etat de New-York, on s'attendra à ce que le mariage clandestin de jeunes filles âgées de moins de 18 ans. Il existe en effet une loi, votée le 27 avril dernier et devenue exécutoire, qui rend obligatoire le consentement des parents au mariage d'une fille âgée de moins de 18 ans. Tout individu qui aura cherché à épouser une jeune fille n'ayant pas 18 ans sans avoir le consentement des parents de celle-ci, se rendra coupable d'enlèvement (abduction) et sera passible d'une amende et de l'emprisonnement. Tout ministre du culte qui célébrera le mariage d'une fille n'ayant pas 18 ans sans s'être assuré que les parents ont donné leur consentement à ce mariage, pourra être déclaré complice du crime d'enlèvement. Aux termes de la nouvelle loi, il est possible également de faire prononcer la nullité d'un mariage contracté dans ces conditions-là.

A L'EXPOSITION
LA CANADIAN RUBBER COY
333 et 335 rue St-Paul, à un très joli étalage, juste au centre de l'édifice principal.
L'étalage de cette maison, qui attire constamment nombre de visiteurs, consiste en une magnifique vitrine de 30 pieds par 12 et 20 pieds de hauteur où se trouvent exposés des spécimens des produits de cette importante maison, dont voici les principaux.
Imperméables de toutes sortes et des modèles plus nouveaux pour hommes, tuyaux en caoutchouc pour les moulins, pour les jardins, pour les machines à vapeur, courroies de caoutchouc pour l'empaquetage, bottines et souliers en caoutchouc de tous les modèles et de toutes les formes. Il y a aussi de grandes boîtes d'homme armées, de genre, toutes ces différentes sortes de chaussures fourrées ou non fourrées.
Dans les chaussures de caoutchouc pour dames, la variété n'est pas moins grande, nous avons spécialement remarqué un article tout nouveau, une chaussure en caoutchouc avec un dessous en fourrure qui est très élégante.
Nous n'avons pas à parler des succès dans le monde des affaires de la Canadian Rubber Coy. Ils sont connus, la popularité, d'ailleurs, dont cette compagnie jouit depuis de si nombreuses années, est une garantie de sa réussite et de la haute valeur de ses marchandises.
FAILLITES A QUEBEC
M.M. D'Anteuil et Lacombe, marchands, de Québec, ont déposé leur bilan à la demande de O. E. Gauvreau, marchand de nouveautés. Le passif est de \$16,350 et l'actif de \$18,112. M. V. E. Paradis est gardien provisoire.
M. Léon Larochelle, marchand de St-Henri, du comté de Lévis, a fait aussi cession de ses biens à la requête de G. Demers, courtier. L'actif est de \$10,000. M. P. La Rivière est le passif de \$800. M. D. Arcand a été nommé gardien provisoire.
LA FAMEUSE "CAGE"
"La cage" qui est partie d'Ottawa vendredi dernier, composée de cent cinquante-neuf rameaux, appartenant à M.M. Moore et Cie, est partie à l'origine lundi. Elle est maintenant à Greenville où on est en train de passer les rapides du Long Sault; au pied des rapides un remorqueur la mènera jusqu'à Bord à Flouffe et elle continuera à Québec. De là le bois sera chargé sur un steamer et sera transporté en Angleterre.
Ne touchez plus
Manchester, N.H., 15 Jan. 1893.
Roy et Boira, Drug Co., Manchester, N. H. Je soussigné certifie que votre remède pour le rhume, le nom de "Menthol Cough Syrup", est la plus excellente préparation que j'ai jamais employée contre les maladies suivantes: Bronchites aiguës, chroniques, asthme, toux opiniâtres, pharyngite, pneumonie, pleurésie, etc. C'est avec plaisir que je recommande cette préparation à toutes les personnes qui souffrent les maladies ci-dessus mentionnées. Votre humble serviteur.
E. N. FUGERE, M. D.
No 21 rue Amory.
N. B.—En vente chez les pharmaciens américains et canadiens à 25 cents la bouteille.
Les robes courtes des filles font les jeunes longues des mères.
St-Jean-Baptiste
Achetez vos marchandises au nouveau-magasin, vous trouverez là tout ce qu'il vous faut, les marchandises à bon marché sont de bonne qualité et de goût, chez C. E. Gagnon et Cie, coins Rachel et Saint-Denis.
Ne manquez jamais son coup
C'est le verdict rendu par les milliers de femmes et jeunes filles qui ont fait un usage judicieux du remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" de Dr Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et fortifier le sang et les nerfs et préparer le système à combattre les chaleurs éternelles de l'été. Les certifiées de femmes guéries du "Beau Matin" arrivent tous les jours par centaines. Ce merveilleux remède "ne manque jamais son coup."
Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme, les "Female Plasters" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Mainville, R. I.
M. A. Maybee, marchand, Warwick, nous écrit: "J'ai vendu des centaines de bouteilles de l'huile électrique du Dr Thomas, et le public est unanime à dire: "C'est un des meilleurs médicaments en usage." "L'huile électrique" a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée."
sans douleur
Pourquoi garder vos dents irrégulières quand vous pouvez les faire régulariser sans douleur aucune, chez M. Gaston Maillet, dentiste, 250 St-Laurent, coin St-Catherine? Bel Téléphone, 6744.
Malaise—Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indigestion générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développent en une maladie aiguë. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de prévention vaut une livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie prenez en vous couchant, deux ou trois Pilules Végétales de Farlow, et dans les deux ou trois jours, vous serez guéri et vous serez guéri.
PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité DeLormier
COMTE D'HOCHELACA
AVIS.
"AVIS est par le procureur général, à son honneur, le Comte de Lormier, de la Municipalité DeLormier, que les personnes qui ont des propriétés ou des droits sur des terres, dans le comté d'Hochelaca, sont priées de se présenter à la Municipalité DeLormier, le mardi 27 septembre, à 10 heures du matin, pour déclarer leurs droits et leurs prétentions. Les personnes qui ne se présentent pas à cette date, seront considérées comme ayant renoncé à leurs droits et leurs prétentions. Les personnes qui ont des droits ou des prétentions sur des terres, dans le comté d'Hochelaca, sont priées de se présenter à la Municipalité DeLormier, le mardi 27 septembre, à 10 heures du matin, pour déclarer leurs droits et leurs prétentions. Les personnes qui ne se présentent pas à cette date, seront considérées comme ayant renoncé à leurs droits et leurs prétentions. Les personnes qui ont des droits ou des prétentions sur des terres, dans le comté d'Hochelaca, sont priées de se présenter à la Municipalité DeLormier, le mardi 27 septembre, à 10 heures du matin, pour déclarer leurs droits et leurs prétentions. Les personnes qui ne se présentent pas à cette date, seront considérées comme ayant renoncé à leurs droits et leurs prétentions."
ARTHUR YALE,
Procureur-Général.

Ce N'est Pas
un essai—mais un Succès Prouvé. Des milliers de femmes de ménage qui pensent tout d'abord qu'elles ne pourraient jamais employer d'autre graisse de cuisine que le saindoux, emploient maintenant LA COTTELENE, et on ne pourrait pas les décider à changer, simplement parce qu'elle est meilleure, meilleur marché et plus saine.
Faites-y bien attention: la véritable Cottelelene porte cette marque de fabrique—une tête de bœuf dans une couronne de cotonnier,—apposée sur chaqueseau de fer-blanc.
Préparée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montréal.

Colonial House,
PLACE PHILLIPS.

Etoffes a Robes
Nous avons reçu les Etoffes a Robes pour le commerce d'automne et l'assortiment est plus considérable et plus varié que jamais.
Nouveautés de France
Nouveautés d'Angleterre
Nouveautés d'Allemagne
Le public est cordialement invité à venir voir ces marchandises.

Henry Morgan & Cie,
MONTREAL.
PLUS DE DEUX MILLE
Pianos Heintzman
ont été vendus à Montréal.
Pourquoi ce piano a une aussi grande vogue? Tout simplement parce que c'est un piano de première classe,
A BAS PRIX.
Voilà notre assortiment de ces instruments.

"E. B. EDDY"
Ce nom est naturellement associé aux meilleures allumettes.

Calorifères a Eau Chaude DAISY
20,000 Maintenant en Usage
Tous les principes édifiés et institutions religieuses par toute la puissance sont chauffés par le "DAISY".
Tous nos CALORIFERES portant le nom DAISY sont garantis donner des résultats satisfaisants.
Le DAISY est construit d'après les meilleurs principes mécaniques et réunit les qualités
Economie du Combustible,
Entretien Facile et Durable.
Adressez-vous pour détails et liste de prix à
Warden, King & Fils,
637 RUE CRAIG,
MONTREAL.

Medecins
Docteur PAUL E. PREVOST
165 rue St-Denis.
Medecine Générale.
Spécialités: Maladies des Enfants, Maladies de la Femme.
Consultations: de 2 à 3 p.m., de 8 à 9 p.m.
Dr C. N. Poitras,
1141 RUE MIGNONNE,
Spécialités: Maladies des Enfants, Maladies de la Femme.
HEURES DE CONSULTATIONS: de 2 à 3 p.m., de 8 à 9 p.m.
Le Docteur J. Masson
Membre de la Société des Médecins de la Ville de Québec.
Médecine, Chirurgie, Accouchements.
Consultations: de 2 à 3 p.m., de 8 à 9 p.m.
Docteur René Hébert,
354 RUE ST-DENIS,
Consultations: de 2 à 3 p.m., de 8 à 9 p.m.
Avocats
J. H. MIGNERON
AVOCAT
Edifié de la New-York Life Ins. Co.
No 11 Place d'Armes,
A. GERMANN
AVOCAT, C. R.
Ingenieurs-Civils
J. EMILE VANIER
Architectes
CHARLES BERNIER
L. N. DENIS
A Bon Marché
Hotels et Restaurants
BOIS DE SOIAGE
O. DUPRESNE, JR & FRERES
CIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE
La Virilité

